

Ecole Maternelle Le Parc
Conseil d'Ecole n°1 du 04 novembre 2025

Etaient présents :

Education Nationale :

Mme TAVERNIER Muriel	Directrice et enseignante de petite section
Mme BOUARD Anne Sophie	Enseignante de petite section
Mme BOURREL Wendyla	Enseignante de petite section
Mme BEMOL Leïla	Enseignante de petite section
Mme KOVACS Emilie	Enseignante de petite et moyenne sections
Mme KHARBECHE Geneviève	Enseignante de grande section
Mme PASINI Marie	Enseignante de moyenne section
M TRAN Gregory	Enseignante de grande section
Mme PORTER Heather	AESH
Mme NDOKAY Karine	AESH

Représentants de Parents d'élèves :

Mme GONIN Lauriane
Mme MASSON Aurélie
Mme LABBE Sandra
M WABALUKU Ryan
Mme LABIED Amina
M PINEAU Xavier

Représentants de la municipalité :

M TANGUY Sylvain	Maire
Mme CAMERA Laurence	Maire adjointe chargée des affaires scolaires, périscolaire, jeunesse
Mme MARTIN Laëtitia	Responsable Services Scolaire, Associations, Jeunesse et Enfance (S.A.J.E.S)
Mme RETEAU Vanessa	Directrice accueil périscolaire de la maternelle
Mme RAYROUX Emilie	ATSEM
Mme JUSTINE Reine Claude	ATSEM

Etaient excusés :

Mme HUSSENOT Karine Inspectrice de l'Education Nationale

Secrétaire de séance : Mme MASSON

Présidente de séance : Mme TAVERNIER

Séance ouverte à : 18h00

Approbation du Procès-verbal du 3^{ème} conseil d'école 2024/2025

Approuvé à l'unanimité

A/ PRESENTATION DE L'EQUIPE EDUCATIVE :

- Tour de table :
 - L'équipe enseignante
 - L'équipe d'ATSEM
 - La Municipalité
 - 2 AESH + ½ Poste
 - Les nouveaux représentants de parents d'élèves

- Effectifs
Actuellement : 6 classes, 159 élèves dont 65 PS 47 MS et 47 GS

Nous avons eu plusieurs radiations depuis septembre notamment en PS.

Nous attendons 45 PS pour septembre 2026 (ce qui ne devrait pas modifier le nombre de classes sur l'école) mais nous ne savons pas encore combien d'enfants arriveront sur la commune avec la livraison des 63 logements de la route de Liers prévue en mars 2026.

B/ REGLEMENT INTERIEUR :

Nous avons modifié les horaires de récréation de l'après midi (15h/15h30). Pour avoir une séance d'apprentissage complète avant et après la récréation.

Vote du règlement intérieur : le règlement intérieur est voté.

Communication aux parents : Il sera joint par au procès-verbal de ce conseil d'école via Klassly ou mail suivant les classes

C/ SECURITE :

- Exercice incendie effectué en 1min25 s le 09 octobre 2025, en présence de la police municipale.
(Moyenne : moins de 2 minutes)
- Exercice PPMS intrusion est effectué le 30 septembre 2025 en présence de la police municipale. Tout s'est déroulé dans le calme.

D/ PROJETS ET TEMPS FORTS :

PROJET D'ECOLE

Nous avons reconduit les axes du projet d'école de l'année dernière.

Parmi les axes d'amélioration proposés :

- Développer et structurer la collaboration entre élèves par des routines coopératives qui favorisent un apprentissage par l'argumentation entre pairs
- Solliciter une formation des équipes à la gestion de l'hétérogénéité, des difficultés à expression comportementale et à l'accompagnement des troubles neuro-développementaux.
- Conduire une réflexion sur l'organisation des espaces et un usage intégrant les enjeux de l'égalité filles/garçons.
- Développer la Méthode de Préoccupation Partagée à l'échelle des élèves comme moyen de gestion des comportements et de développement des compétences socio-comportementales.
- Engager les acteurs dans une réflexion portant sur l'organisation, les usages et l'amélioration des espaces pour répondre aux besoins de tous et de chacun.
- Développer la mise en œuvre des Activités Physiques Quotidiennes.
- Développer le rôle des représentants de parents d'élèves élus.
- Dévier des espaces d'accueil et d'échanges pour les parents
- Déployer des entretiens collaboratifs.

TILOGOLO

La ferme de Tiligolo (avec madame « Chaussette » ☺ et « Mozart le cochon ☺) est venue dans l'école le vendredi 3 octobre toute la journée pour les 4 classes de PS, PS/MS et MS.

PROJET DANSE AVEC L'EMMD (Ecole municipale de musique et de danse)

Les classes de PS 1 et 2, PS/MS , MS et GS1 bénéficieront de 12 séances de danse avec Mme Véronique Tartreau, professeure de danse à l'école municipale de musique et de danse.

Les séances des GS ont déjà commencé. Les autres classes commenceront en février en raison de l'âge des enfants.

ROLLERS

Les 2 classes de GS ont entamé leur cycle rollers. Merci aux parents accompagnateurs.

CUEILLETTE DE SERVIGNY / Forêt de Sénart (La faisanderie)

Prévue le vendredi 7 novembre pour les 2 classes de GS.

REALISATION D'UNE DELICIEUSE PURÉE

Purée réalisée par les GS avec les patates qu'ils avaient eux même plantéES en moyenne section (Permet de voir l'évolution) avec Mme Sylvie Groseil (agent municipal)

JOURNAL DE L'ECOLE

Journal de l'école avec toujours 2 parutions par an dont 1 trombinoscope en début d'année avec tous les adultes et enfants de l'école. L'impression est offerte par la mairie. Ce support permet aux familles de parler de l'école, de mieux l'appréhender et la comprendre.

La seconde édition, prévue en juin, aura une teneur plus pédagogique avec un retour sur les temps forts de l'année.

CHORALE

Les PS ont commencé le lundi 03 novembre la chorale avec maîtresse Marie.

Les autres classes avaient commencé en septembre.

Toutes les classes y participent tous les lundis matin

PHOTOS DE CLASSES ET INDIVIDUELLES

Le photographe sera à l'école le vendredi 14 novembre.

L'USEP

Participation demandée aux familles d'un montant de 6€ par enfant pour tous les élèves de l'école. La mairie subventionne également une partie des projets avec une subvention à l'association des P'tits Zebulons. Nous avions jusqu'à présent une subvention aussi de la Caisse école mais le manque de bénévoles entraîne une grosse baisse des recettes et cette aide risque de ne plus être possible.

Deux rencontres par classe cette année :

- Maternathlon (athlétisme) Toutes les classes en mai/juin
- Jeux d'opposition pour les GS en janvier/février
- Forêt des contes pour les PS et MS

SPECTACLE DE NOËL

Le spectacle *Hands Up !* aura lieu à La Grange (salle à côté de la médiathèque) sur 2 séances le mardi 16 décembre matin en 2 séances (sur le temps scolaire) et sera financé par la municipalité dans le cadre du programme culturel de la commune.

Le goûter partagé (chants de Noël entre enfants et cadeaux pour la classe) aura lieu sur le temps scolaire le jeudi 18 décembre. Les enfants sont invités à porter une tenue de noël.

OPERA DE MASSY

La classe de M Tran se rendra à l'opéra de Massy pour voir « Roméo et Juliette » le 30 janvier avec une classe de l'école élémentaire.

AISANCE AQUATIQUE

Les 2 classes de GS se rendront car à la piscine pour 5 séances d'aisance aquatiques les matins des :

Mardi 12 mai

Lundi 18 mai

Mardi 19 mai

Jeudi 21 mai

Mardi 26 mai

Accompagnateurs demandés

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Il aura lieu le samedi 13 juin 2026 en 2 sessions (8h30/10h et 10h30/12h) à cause des effectifs trop importants pour la capacité de la salle Michel Berger. Chorale et danses.

PARC DES FELINS

Les classes de PS, PS/MS, MS et la classe de GS de Mme Kharbèche se rendront au Parc des félins de Lumigny le mardi 23 juin. Au programme : Safari et atelier « à plumes, à poils, à écailles »

FETE DE FIN D'ANNEE

La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 26 juin au soir.

Nous vous rappelons que nous sommes à la recherche de : lots, goodies, places culturelles.

E/ COOPERATIVE SCOLAIRE :

Emilie KOVACS reste mandataire de la coopérative scolaire.

Parmi les dépenses de début d'année :

- Ferme de Tiligolo : 870€
- Cueillette de Servigny : A confirmer
- Safari : A confirmer
- Opéra : A confirmer
- L'abonnement à l'école des loisirs : 158 €
- Cadeaux de Noël / classe : 200 €

F/ ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES 2026/27 :

Vote pour un scrutin exclusivement par voie électronique si cela est possible en 2026/27 : Voté à l'unanimité.

Vote pour un scrutin exclusivement par correspondance en 2026/27 si le scrutin dématérialisé n'est pas possible : Voté à l'unanimité => Vote par correspondance.

G/ QUESTIONS DES PARENTS :

- Pas de questions de parents
- Mme Tavernier rappelle que les incidents entre enfants doivent être réglés dans l'enceinte de l'école et qu'il est important de nous faire remonter les informations plutôt que d'aller s'entretenir avec les parents devant l'école.
- Concernant le portail famille : N'hésitez pas à inscrire votre enfant à l'année afin de ne pas oublier. Si votre enfant est malade à l'école : la cantine et le périscolaire ne seront pas facturés.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE : Vendredi 6 Février 18h

FIN DE SEANCE : 19h10

Mme TAVERNIER Muriel

Directrice de l'école

Mme Aurélie MASSON

Secrétaire de séance

Muriel Tavernier

Aurélie Masson